



CR de la F4SCT du 20 juin 2024

Ordre du jour :

- Validation du procès-verbal de la F4SCT du 04 avril 2024 (vote)
- Avis sur la nomination d'un référent régional pour les questions de violence, discrimination, harcèlement moral et sexuel et agissements sexistes (vote)
- Présentation du rapport de la visite de Chronoenvironnement (vote)
- Point d'information sur le risque amiante lors d'opérations de sciages de roches
- Point d'information sur le risque nanomatériaux
- Point d'information sur l'organisation de la médecine de prévention
- Point d'information sur le rapport d'activité 2023 de la médecine de prévention
- Point d'information sur les diagnostics et travaux menés dans les bâtiments du site Jean Zay
- Point d'information sur les groupes de travail de la F4SCT
- Point d'information sur le suivi des actions réalisées et en cours

Le SNPTES-UNSA était représenté par :

- Sébastien Lebègue (LPCT) : sebastien.lebegue@univ-lorraine.fr
- Colette Orange (INIST) : colette.orange@inist.fr



Éducation nationale
Enseignement supérieur
Recherche - Culture
Jeunesse et sports

Avis sur la nomination d'un référent régional pour les questions de violence, discrimination, harcèlement moral et sexuel et agissements sexistes (vote)

Vote à l'unanimité du binôme Florence LAMY et Evelyne JACQUEY.

Le référent régional est associé à toutes les démarches d'évaluation et d'identification d'actions de prévention. Il est associé à la définition d'actions de formation et de sensibilisation. Il oriente les personnels vers les services et professionnels en charge de leur accompagnement et de leur soutien. Il participe aux enquêtes F4SCT sur le sujet. Il rédige un bilan annuel.

Sa mission est cadrée dans une lettre de mission

Présentation du rapport de la visite de Chronoenvironnement

La Délégation de visite F4SCT, à laquelle participait le SNPTES, souligne les efforts et le dynamisme porté sur les aspects Hygiène et sécurité à tous les niveaux de l'unité, Direction et Assistants de Prévention.

La mesure de prévention principale concerne des aspects bâtimentaires.

Point d'information sur le risque amiante lors d'opérations de sciages de roches

Le sciage avec système de roue sous eau ne suffit pas à empêcher le dégagement de poussières. Un référencement en Délégation des unités concernées a été effectué ainsi qu'une étude de poste pour estimer la situation et envisager le cas échéant des mesurages complémentaires.

Le SNPTES s'inquiète si les chercheurs ont connaissance des risques potentiels selon les échantillons de roche qu'ils manipulent.

Point d'information sur les nanomatériaux

Les unités possédant un risque nanomatériaux dans la Délégation sont identifiées.

Le SNPTES manifeste l'intérêt d'établir une cartographie des risques par unité, précisant les formations et le suivi médical associés. Sur sa proposition, un groupe de travail est validé.

Membres représentants du personnel et administration constitueront ce GT. Colette Orange- SNPTES y participera

Point d'information sur la médecine de prévention

La Délégation bénéficiera d'un médecin de prévention recruté via un marché avec l'AFMP (Association française de médecine de prévention) et d'une secrétaire médicale en poste CNRS.

Les visites médicales annuelles devraient reprendre normalement leur cours.

Le SNPTES demande à ce qu'il soit rappelé que la visite médicale est obligatoire au sens où l'employeur a une obligation de résultat quant à la santé et la sécurité de ses agents.



Le SNPTES insiste sur l'importance que joue la médecine de prévention pour préserver et suivre la santé physique et mentale des agents dans leur milieu professionnel. Il regrette des bilans chiffrés sur les dernières années dont on ne peut tirer aucune conclusion. Il espère qu'au vu des efforts portés par l'administration, le fonctionnement et les attendus à venir seront optimum.

Point bâtiminaire

La Délégation mène une réflexion globale sur l'occupation des espaces et « l'optimisation » de ses sites.

Le site Jean Zay est concerné. La rédaction d'un schéma directeur proposant les options possibles est lancé. Celui-ci aura pour objectif d'examiner les locaux, leur réhabilitation et les travaux attendus.

Le SNPTES **demande à ce que les agents** soient associés à cette démarche. Il fait référence au cabinet de conseil « Comme on travaille » (<https://commeontravaille.fr/>) dédié à l'accompagnement humain des projets de réaménagement.

Actuellement, des solutions pour répondre aux problématiques de chauffage et d'infiltrations d'eau sont en cours.

Le SNPTES se tient à votre disposition si vous désirez plus d'informations. Prochaine réunion le 21 novembre 2024 - Délégation Centre-Est du CNRS



Éducation nationale
Enseignement supérieur
Recherche - Culture
Jeunesse et sports

Site Internet : www.snptes.fr - Espace de discussions : forum.snptes.fr

